



COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Volume 3 Numéro 2, 15 mars 2021

L'Infolettre des usagers des services de santé de LAVAL

L'Infolettre est publiée par le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CU CSSS Laval) le 15 de chaque mois, sauf en juillet et août.

L'Infolettre vise à informer nos abonnés des activités menées par le Comité des usagers, des événements et des conférences publiques organisées, de même qu'à fournir à nos lecteurs un aperçu de certains textes parus dans les médias.

L'Infolettre est acheminée à nos abonnés par courrier électronique.

L'équipe de l'Infolettre:

Pierre Lynch
Lorraine Simard
Lucie Fortin
Ninon Joseph
Yves Debien
Michel Roberge
Francine Wodarka
Nicole Provost

C'est quoi le Comité des usagers? Les comités d'usagers ont été créés en vertu de l'article 209 de la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#). Ces comités sont composés essentiellement d'usagers élus par les usagers de l'établissement, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés.

Faites suivre l'Infolettre à vos parents et amis de Laval, ils pourront s'abonner [en cliquant ici](#). De même, vous pouvez vous désabonner de l'Infolettre, [en cliquant ici](#)

Toutes les publications de l'Infolettre sont accessibles sur le site WEB du Comité des usagers du CSSS de Laval à l'adresse suivante: www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126.

Pour en savoir plus sur le Comité des usagers, [cliquez ici](#).

POUR EN FINIR AVEC LA COVID-19

Si vous êtes comme moi, vous en avez probablement un raz le bol de la COVID-19 et de tous les inconvénients engendrés par la venue de cette pandémie.

Au cours des derniers 12 mois, nos hommes de science ont travaillé fort pour développer et nous livrer des vaccins pour endiguer ce fléau. Nos travailleurs de la santé ont trimé dur pour soigner la population et minimiser les pertes de vie. De son côté, la population a fait des sacrifices importants pour respecter les consignes émises par la santé publique.

Les entreprises pharmaceutiques ont entrepris et poursuivent la production en masse des vaccins pour permettre une campagne de vaccination rapide et efficace.

Notre système de santé a organisé et démarré la campagne de vaccination afin de permettre à tous de revenir à une vie plus normale.

Alors la pandémie est terminée! On reprend nos activités comme avant la pandémie!

Mais un instant. Pas trop vite svp.

Même si on est vacciné, on ne devient pas immunisé à ce virus sur le champ. Notre système immunitaire prendra de 3 à 4 semaines pour produire assez d'anticorps pour nous protéger. De plus certains vaccins nécessitent une seconde dose pour compléter le travail et cette seconde dose vous sera administrée quatre (4) mois après la première dose.

Vous devez continuer à respecter les consignes sanitaires de la santé publique telles le port du masque, la distanciation, le lavage fréquent des mains et le respect des normes pour les rassemblements et les déplacements.

Avec l'arrivée prochaine du printemps et la menace d'une troisième vague de la COVID-19 dû à la prolifération des variantes de ce virus, nous devons demeurer vigilants pour éviter une nouvelle montée du nombre de cas, d'hospitalisations et de décès.

Nous sommes dans un marathon et non une course de 100 mètres. Nous avons fait tant de sacrifices à date, il ne faut pas jeter le tout par-dessus bord alors qu'on se rapproche de la ligne d'arrivée. Soyons donc sage et solidaire les uns des autres.

Il est important de souligner que les reports des activités normales de notre système de santé ont été nombreux et que les listes d'attente débordent actuellement. Notre système de santé aura donc à rattraper le temps perdu pour rétablir la situation et éviter une autre situation d'urgence qui nous pend au bout du nez. Il est donc primordial de poursuivre les mesures en place pour permettre cette reprise urgente des activités et assurer à tous les usagers un accès universel aux soins dont ils ont droit.

Le comité des usagers du CSSS de Laval vous demande de maintenir le respect des consignes sanitaires émises par la santé publique et permettre à tous de revenir à une vie plus normale dans les meilleurs délais possible.

Ensemble, nous vaincrons.

Pierre Lynch

Président, Comité des usagers du CSSSS de Laval

COVID-19

ÉTAT DE LA SITUATION À LAVAL

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site WEB de la Santé Publique de Laval décrivant toutes les mesures mises en place dans le cadre d'une alerte maximale, zone rouge: <http://www.lavalensante.com/covid19/>

Si vous désirez obtenir les données statistiques relatives à la situation de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez de l'information sur la campagne de vaccination de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez des données statistiques sur la situation de la COVID-19 pour l'ensemble de la province, [cliquez ce lien](#)

Le Comité des usagers du CSSS de Laval vous encourage de respecter scrupuleusement les directives de la Santé Publique par respect envers nos concitoyens et pour le maintien de notre bonne santé.

ÉTAT DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 À LAVAL

- Les vaccins seront disponibles graduellement. Certaines personnes seront vaccinées avant d'autres.
- À mesure que plus de vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

La priorisation proposée des groupes à vacciner est préliminaire. Elle suit l'ordre suivant :

Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).	Complété
Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers	En cours
Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.	En cours
Les communautés isolées et éloignées.	N/A
Les personnes âgées de 85 ans ou plus	En cours
Les personnes âgées de 80 ans ou plus	En cours
Les personnes âgées de 70 à 79 ans.	En cours
Les personnes âgées de 60 à 69 ans.	à venir
Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.	à venir
Les adultes de moins de 60 ans sans maladies chroniques ou problèmes de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.	à venir
Le reste de la population adulte.	à venir

La vaccination des enfants et des femmes enceintes sera déterminée en fonction d'études à venir sur la sécurité et l'efficacité des vaccins chez ces personnes.

Pour plus de détails sur les critères utilisés pour la priorisation des personnes à vacciner, consultez le document [Avis préliminaire sur les groupes prioritaires pour la vaccination contre la COVID-19 au Québec](#) dans le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec.

La priorisation pourra être revue en fonction de différentes considérations, comme le nombre de vaccins disponibles, entre autres.

Nous invitons la population à faire preuve de patience. Toutes les informations concernant la vaccination seront communiquées graduellement en fonction de l'arrivée des doses de vaccin et des groupes qui seront ciblés (lieux, prise de rendez-vous, personnes ciblées, etc.).

NOS SITES DE VACCINATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS*

Centre de vaccination à Laval

- 1 CVM Quartier Laval
- 2 CVM SmartCentres Laval Est
- 3 CVM Méga Centre Notre-Dame



*La vaccination contre la COVID-19 se fera uniquement sur rendez-vous.

1. Pour recevoir le vaccin, la population lavalloise est invitée à prendre rendez-vous en ligne à l'adresse suivante : [🔗 Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) pour sélectionner une heure et un lieu.
2. Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés, demandez à un proche ou appelez au 1 877 644-4545.

[1 - CVM Quartier Laval](#)

[2 - CVM SmartCentres Laval Est](#)

[3 - CVM Méga Centre Notre-Dame](#)

BESOIN DE TRANSPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT?

Vous ou votre proche êtes à mobilité réduite et vous avez besoin de transport et d'accompagnement pour vous rendre à un centre de vaccination de Laval?

Des ressources sont disponibles pour vous aider, veuillez contacter l'organisme desservant votre secteur ou le 211 pour davantage d'informations.

Secteurs	Organismes	Téléphones
Personne aînée (services en plusieurs langues)	211 Grand Montréal	211
Personne aînée d'expression anglaise	AGAPE	450 686-4333
Saint-François / Saint-Vincent-de-Paul / Duvernay	Bonjour Aujourd'hui et Après	450 661-6716
Saint-François / Saint-Vincent-de-Paul / Duvernay	APARL	450-661-5252
Pont-Viau / Laval-des-Rapides	Centre d'entraide du Marigot	450 668-5375
	Centre Communautaire	
Pont-Viau / Laval-des-Rapides	Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	450 667-8836
Chomedey	SCAMA	450 681-4240
Sainte-Dorothée / Laval-Ouest	Groupe d'entraide La Rosée	450 962-9971
Fabreville / Sainte-Rose	CATAL	450 622-1228
Vimont / Auteuil	SBEVA	450 622-1341

NOS CONFÉRENCES PUBLIQUES

PROCHAINE CONFÉRENCE GRATUITE PAR TÉLÉCONFÉRENCE ZOOM

MARDI, 13 avril 2021 à 19 heures

Conférencier: Monsieur Bernard Lavallée,

Nutritionniste (Le nutritionniste urbain)

Titre de la conférence : les conséquences des modes alimentaires sur notre santé et celle de la planète

[Cliquez ce lien pour télécharger la liste de nos conférences pour 2021](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR CETTE CONFÉRENCE

Cette conférence sera disponible en ligne seulement par Vidéoconférence ZOOM.

Elle sera diffusée en direct le 13 avril 2021 de 19 heures à 21 heures.

Le nombre maximum de places disponibles pour cette conférence est de 100.

Premier arrivé, premier servi, jusqu'à concurrence de 100 participants.

La vidéoconférence sera accessible à compter de 18 h 50.

Aucune réservation n'est requise.

Pour accéder à cette vidéoconférence, veuillez cliquer sur le lien suivant:

<https://us02web.zoom.us/j/84964827101?pwd=NGRTVHdVNU5WMkxaK3ozQ1F2WkNmQT09>

INSTRUCTIONS POUR ACCÉDER À CETTE VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

- Pour accéder à cette conférence, vous devez utiliser soit un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent possédant une caméra et un microphone.
- Accédez à la conférence en cliquant ce lien à compter de 18 h 50 le 18 février 2021. Conserver ce lien jusqu'au 18 février prochain pour participer à cette conférence.
- Vous ne pouvez pas accéder à cette conférence par appel téléphonique.
- Si vous n'avez jamais accédé à l'application ZOOM sur votre appareil, l'application vous demandera de télécharger une interface sur votre appareil pour vous permettre d'accéder à ZOOM; vous n'avez qu'à suivre les instructions à l'écran.
- On vous demandera à l'écran de cliquer sur REJOINDRE L'AUDIO PAR ORDINATEUR. Cliquez sur ce texte et l'audio (microphone et haut parleur) de votre ordinateur seront activés et en fonction durant cette conférence.
- Vous serez inséré dans la salle d'attente jusqu'à ce que l'appareil vous donne accès à la conférence. Soyez patients.
- Les micros de tous les participants seront en mode muet dès votre arrivée dans la conférence. On vous demande de garder vos micros fermés durant toute la conférence. SVP n'activez pas vos micros durant la conférence pour éviter tout bruit ambiant.

- À la fin de la conférence, il y aura une période de 15 minutes de questions de la part des participants; On devra utiliser la fonction **RÉACTION / LEVER LA MAIN** pour poser une question. On vous expliquera le tout en ligne au moment opportun.
- L'appariteur sera responsable de la gestion de la période des questions et s'assurera que votre micro est activé lorsque ce sera à votre tour de parler.
- À la fin de la conférence on vous demandera de répondre à un court sondage de satisfaction.

Bonne conférence.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :
Tél. : 450 978-8609
Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800, boul. Chomedey, Tour A
Laval (Québec) H7V 3Y4

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DU 18 FÉVRIER

Très courues avant la pandémie, les conférences du comité des usagers du CSSS de Laval ont repris virtuellement.

Le 18 février dernier, nous avons accueilli le Dr Alain Vadeboncoeur. Nous désirons le remercier publiquement. Et pour les gens qui ont eu le privilège d'y assister assis confortablement dans leur salon, une nouvelle ordonnance a été émise par le comité des usagers.



Voici la nouvelle **étiquette** pour les flacons de médicaments à la suite de la conférence :

COMITÉ DES USAGERS DU CSSS DE LAVAL
Pharmacien d'un soir

Rx 123456 19 FEV.2021
PATIENT, BÉNÉFICIAIRE

Prendre une marche die. Mettre ses bas en se tenant sur une jambe. Respecter les règles d'hygiène de base. Chercher les fruits et légumes frais. Tout cela peut causer de la dépendance au bien-être général et à votre santé cardiaque.

Ne pas garder hors de la portée des enfants
Dr Alain Vadeboncoeur (654321) Aucune date d'expiration : 0000
Avertissement : Le succès de votre conférence favorise la diminution du stress.

LETTRE OUVERTE

AUX PROCHES DES RÉSIDENTS EN CHSLD

Nos Comités d'usagers, de résidents s'affichent de plus en plus « mincettes. ». C'est incroyable qu'il y ait des comités à un seul représentant et ce pour des résidences de 50 – 100 lits et plus.

Nos ainées nous tendent la main.

L'embarras face au peu d'enthousiasme des mandataires, des membres des familles, des proches qui semblent trop frileux pour s'engager.

Un autre malaise s'ajoute: de plus en plus, faute de joueurs, nous retrouvons des ex- représentants qui non plus d'attache avec la résidence mais qui continue de servir.

Mais ou êtes-vous?

Pourtant la loi oblige chaque établissement du réseau de la santé et des services sociaux à former un Comité d'usager.

Les structures existent: c'est à nous de nous impliquer, d'utiliser les outils qui nous sont donnés.

La situation actuelle n'est certes pas alléchante et invitante pour vous engager, pour siéger, pour ajouter des réunions, des zooms dans un Comité ou probablement vous ne connaissez personne.

Les gouvernements nous promettent beaucoup, nous affirment qu'ils seront là à dépister, à remédier à tous les glissements.

Est-ce Possible ou Pas?

On nous fait miroiter de très belles choses:

- maisons des aînés,
- des soins à domicile,
- repenser les établissements en place,
- augmentation du personnel et ce dans tous les domaines,
- augmentation des salaires,
- ouverture à l'entrée des immigrants pour combler les manques,
- reconnaissance des diplômes
- formation sous toutes ses formes.

Mais ces belles choses laissent planer des questions:

- Qui va payer pour tout ça?
- Est-ce que les problèmes sous-jacents aux situations actuelles ont été réglés?
- Est-ce que les usagers ou leurs représentants auront leur mot à dire?

Les comités des usagers ne manqueront pas de dossiers à traiter, de projets intéressants à travailler vers un mieux être pour nos aînés. De beaux défis sur la table, du travail pour de longues années. Pour ça, il faut du monde...

Mais ou êtes-vous?

En attendant nous aurions peut-être intérêt à prendre possession de notre résidence de voir avec la direction comment parer, maximiser l'espace, réorganiser les chambres (1 personne par chambre nous chante le gouvernement)

Un comité des usagers est la courroie de transmission entre les Résidents et la Résidence

Souvenons-nous du tintamarre que les familles, les aidants ont fait lors de la Première vague, dénonçant l'impossibilité de voir, de parler aux leurs. Nous aurions pensé que ce pincement vous aurait déterminé à vous dire si je ne veux plus revivre ce genre de situation je m'engage, je m'active à défendre les droits des miens, à voir à son respect.

Est-ce une peur, un trop plein, trop de deuils... trop de confinement, probablement que toutes ces raisons s'avèrent justifiables mais nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous.

Mais ou êtes-vous?

C'est vrai qu'il y a toujours cette peur du COVID 19 et ces variants. Mais les résidents des CHSLD sont vaccinés, 1ère dose, les employés aussi (non-obligation), ainsi que les proches aidants. Il est aussi vrai que nous marchons sur des braises, un rien et le feu reprend. Une chose est certaine le Covid-19 ne vient pas des résidents mais toujours de l'extérieur donc à nous d'être encore plus vigilent.

Je suis une ex, je suis encore sur le Comité.

Oui j'ai peur

Demain c'est moi qui serai dans une Résidence.

Et je souhaite que mon Comité me sécurise.

Les Comités sont les gardiens des (12) droits des usagers, à ce titre ils doivent :

- Veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en
- Reconnaissance de leurs droits
- Être le porte-parole
- Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

L'invitation vous est lancée.

Nicole Provost
Membre du Comité des usagers du CSSS de Laval

APPRENTISSAGE TECHNOLOGIQUE ET VIEILLISSEMENT

Avec l'info obésité en continue, nous pourrions penser que tout va très mal dans notre monde moderne. Arrestations policières arbitraires, pandémie, course aux vaccins, intimidations, guerres qui s'éternisent, otages tués, peut-être n'avez-vous pas tort, mais il existe aussi parmi ces informations des petits miracles de vie.

Pensez à toutes les technologies qui nous entourent et qui facilitent notre vie quotidienne. Tous vos besoins essentiels tels que s'approvisionner, lire un roman, déposer de l'argent dans votre compte bancaire se font avec votre clavier. Vous pourrez prochainement faire votre épicerie sans passer par la file de la caisse, tout sera fait automatiquement via l'intelligence artificielle, un projet est présentement à l'essai à Montréal. La pandémie a aussi formé de nombreux nouveaux utilisateurs technologiques qui n'osaient plus s'aventurer dans un marché d'alimentation. Les gens ont appris à faire leur épicerie en ligne, pas tous me direz-vous, c'est vrai, mais tout de même une certaine proportion; suffisamment pour que les chaînes se modernisent. Les gens voulaient voir leurs proches, ils se sont hasardés sur des plateformes numériques également avec l'aide des plus jeunes parfois.

Les Québécois ont beaucoup regardé la télévision et pas toujours sur leur téléviseur, mais souvent sur leur tablette ou encore leur téléphone. Les *Netflix*, *Crave* et *Tout.TV* ont été très populaires et le demeureront post pandémie. Les clubs vidéo sont choses du passé.

Vous avez pris votre marche quotidienne, vous vivez seul, mais vous avez sans nul doute été accompagné par votre téléphone intelligent *au cas où* ... ou encore avez-vous été stimulé par l'*Apple Watch* ou la *Fitbit* avec ses objectifs de pas et la notification de vos fréquences cardiaques.

Vous possédez toujours une table tournante ? Une radio ? Gardez-les précieusement, elles sont rétros et prendront de la valeur. *Spotify*, *Sirius*, *Apple Music* ont des statistiques d'écoute mirobolantes. *BMW* a fermé ses portes.

Nous ne vous parlons pas non plus d'*Instagram* qui a changé le monde de la photographie.

Les consultations médicales peuvent se faire à distance maintenant que la RAMQ a accepté que les médecins soient rémunérés pour cette manière de procéder. Il y a mille et une choses en médecine qui ont évolué. À partir de votre téléphone, le technicien en cardiologie peut lire les données de votre stimulateur cardiaque dans le confort de votre fauteuil chez vous. Il peut lire les données de votre pacemaker. Vous êtes un grand brûlé, on pourra vous imprimer de la peau en 3 D sur votre corps. On arrive même à faire une reconstruction de votre visage. Et nous pourrions discourir des heures et des heures sur les technologies utilisées ne serait-ce que pour réparer ou améliorer votre corps.

L'informatique et l'intelligence artificielle sont omniprésentes dans notre quotidien.

Alors STOP aux mauvaises nouvelles et apprécions ce que nous avons pour nous faciliter l'existence : les technologies. Mais encore faut-il être en mesure de se les procurer et de les utiliser ! Qui dit utilisation dit dollar!

Ici, nous parlons d'inégalité technologique. Le monde sera-t-il meilleur demain ? Sans nul doute, mais l'ignorance d'un code informatique et la pauvreté intellectuelle seront toujours des défis. La pandémie nous a fait faire un saut en avant, nous utilisons maintenant plus *Zoom*, *Team*, *Face time*, etc., mais encore faut-il avoir les moyens de se procurer les outils et connaître leur existence même.

Rappelez-vous, il y a quelques années, le monologue d'une certaine Lise Dion qui se demandait comment sa mère pouvait recevoir son argent dans un guichet automatique ? Y avait-il un long couloir souterrain sous les guichets ? D'une ville à l'autre ? Je n'ai qu'à penser à mon beau-frère qui dernièrement a dévissé son téléphone afin d'effacer la dame toute nue qui se pointait toujours sur son écran d'accueil ? (histoire vraie).

Avoir accès minimalement à la technologie, être en mesure de recevoir, lire, joindre un fichier dans un courriel, répondre à un formulaire gouvernemental devraient être les nouvelles normes d'écriture. Une tablette ce n'est pas juste pour jouer ! L'éducation aux technologies doit être une priorité pour tous les groupes d'âge dans une société bienveillante et vieillissante et elles se doivent d'être accessibles monétairement.

Nous savons tous que l'âge modifie notre cerveau et nous savons tous également que pour compenser les pertes de nos fonctions cérébrales l'apprentissage actif est le moyen le plus efficace. Nous voulons bien prendre des marches, rester actifs physiquement, mais nous devons rester actifs intellectuellement afin de rester engagés dans notre quartier ou pour découvrir de nouveaux intérêts ou encore d'être en mesure de suivre l'évolution des générations plus jeunes.

Nous ne pouvons que nous souhaiter que les couts reliés à toutes ces technologies se démocratisent afin que personne ne soit en pan dans notre société. Nous avons la chance de vieillir, avec des échéances dans nos têtes, des malheurs prêts à surgir à tout moment, mais que nous assumons déjà. Certains les ont vécus bien plus tôt que nous, le temps a été généreux avec nous alors, nous voulons vivre avec cette génération branchée. C'est notre nouveau credo. Amen !

EN ATTENTE D'UN RÉSULTAT

Je ne sais pas si c'est vraiment un témoignage, il n'en reste pas moins que je viens d'apprendre qu'une personne que j'aime beaucoup est déclarée positive au Covid 19. Nous nous sommes rencontrés pour une marche de santé et malgré notre respect des mesures de sécurité (masque et distanciation), elle m'avise de sa condition. J'ai immédiatement rejoint le centre de dépistage pour un rendez-vous et on me suggère fortement et par mesure de sécurité, un confinement. Je vous avoue que je suis préoccupée par la possibilité d'être une porteuse asymptomatique, c'est une réalité qui m'inquiète beaucoup.

Je suis donc en confinement pour les 14 prochains jours, et cela, même si je ne ressens aucun symptôme. Je suis proche aidante et mon parent âgé dépend de mes visites. Contracter le virus serait un stress inutile pour lui et disons-le pour toute la résidence qu'il accueille; le risque de contagion est toujours là. Il est très important que je suive à la règle ce qui m'est demandé, pour la tranquillité de ceux qui m'entourent.

Pendant ma courte attente au centre de dépistage, du moins à l'endroit où je me suis présenté, on commence par me remettre une fiole à remplir de ma salive. Je retourne à mon auto pour produire le spécimen et par la suite, à la réception pour compléter mon dossier. Je vous avoue que l'inquiétude me tourmente, ne pas savoir est agaçant. J'espère très fort que tout revienne négatif. Je pense à cette amie atteinte de la Covid, épuisée, fiévreuse, courbaturée et à l'anxiété qu'elle doit ressentir de ne pas savoir comment le virus évoluerait. Je pense à ceux qui l'entourent et à ceux qui vivent sous le même toit qu'elle.

Je suis navrée à l'idée que pour certains, la Covid est une espèce de manigance. Ils ne réalisent pas tout le dommage éventuel sur notre santé et sur le bien-être des autres. Soyons réalistes. Soyons humains, ne perdons pas notre sens communautaire. Cette bataille sera gagnée que si tout le monde exerce le port d'un masque et le lavage des mains. La Covid est un virus qui n'attend qu'un délinquant aux règles d'hygiène. Il se « branche » sur vous et sur votre réseau de personnes. Il s'agit que d'un seul lien positif pour qu'il s'en prenne à tout à ceux que vous côtoyez, à tous ceux que vous aimez.

Le résultat de mon test de dépistage est négatif! Ouf! Un soulagement qui m'aide à poursuivre les jours qui restent de mon confinement. Je pourrai sortir, respirer l'air pur de l'hiver et me rendre au chevet de mon parent. Finalement, ne pas dépendre d'une autre personne et régler moi-même mes affaires courantes. J'ai réalisé toute l'organisation que la situation exige, jusqu'à quel point la pandémie ravage la vie des familles et de cette amie.

Le personnel de la santé est en contact continu avec ce pernicieux virus. Je sais que si j'étais hospitalisé, j'aimerais un préposé à mes côtés pour voir à mes besoins essentiels; PAS VOUS? Assurons-nous que le personnel soignant demeure en santé. En attendant le retour à la vie normale, protégeons-nous, soyons proactifs dans le combat contre la Covid, en évitant la contagion par les mesures sanitaires imposées.

Francine Wodarka membre du CU CSSS.

SOIGNER D'HIER À AUJOURD'HUI

Le 8 mars étant la Journée internationale de la femme, nous avons privilégié de vous donner un bref aperçu de l'évolution du rôle de l'infirmière dans la société québécoise. Au Québec dans les années 1500 et 1600, les Amérindiennes ont joué un rôle important dans l'art de soigner leurs populations et les étrangers débarquant des navires qui souffraient du scorbut. Les Blancs qui arrivent en Nouvelle-France découvrent une société amérindienne où les femmes jouent un rôle de premier plan :

- Dans certains groupes, le nom des enfants et les biens se transmettent par la mère.
- L'Amérindien, en prenant épouse, vient vivre dans la famille de sa femme.
- Sur le plan politique, les femmes exercent un pouvoir réel.
- La femme choisit son époux.
- Plusieurs exercent le métier d'herboriste ou de sage-femme.

Au cours des années suivantes, de nombreuses communautés religieuses venues *évangéliser* la nouvelle colonie française formèrent une lignée d'entreprises reliées aux services éducatifs, sociaux ou médicaux. Les **Ursulines** de la Nouvelle-France, les **Filles de la Sagesse**, les **Sœurs Grises**. En 1737, c'est une religieuse des Sœurs Grises qui dirigera courageusement l'**Hôpital général de Montréal** pendant les années difficiles de la fin du Régime français et qui ouvriront en 1858 les premières garderies permettant aux femmes de travailler.

Il faut se souvenir que dans les années 1800, l'infirmière avait pour rôle de soigner les malades à l'intérieur des valeurs chrétiennes de l'époque au Québec. Il ne faut jamais enlever l'époque d'une action, d'une œuvre. On dit ici que le soin des malades est le soin du cœur (de la charité chrétienne). En 1843 arrivent les **Sœurs de la Providence** qui se consacreront à l'aide aux démunis, aux orphelins, aux personnes âgées, aux malades, aux aliénés (**Hôpital Saint-Jean de Dieu**) aux sourdes-muettes et aux prisonniers.

Le Code civil en 1866 confirme la déchéance légale des femmes. Les femmes mariées sont assimilées, à quelques nuances près aux enfants et aux personnes interdites (au sens de la loi). En conséquence, elles ne peuvent pas garder leurs propres enfants, se défendre à la Cour ou tenter une action, recevoir un héritage et elles n'ont pas le droit non plus de recevoir leur salaire que peut leur procurer leur propre travail. Cette loi agira profondément sur les perceptions et les attitudes.

À partir des années 1900, il n'est plus possible pour une femme d'assister à un cours de médecine au Québec, mais Mme Irma LeVasseur sera admise au Collège des médecins du Québec avec son diplôme obtenu aux États-Unis. Elle a un projet celui de fonder un hôpital pour enfants à Montréal ; elle se tournera vers Justine Lacoste-Beaubien, mais cette dernière l'écartera cavalièrement du conseil d'administration. Ce sont les **Filles de la Sagesse** qui assureront la régie interne de l'hôpital Sainte-Justine. Ces dernières se retrouveront impliquées dans plusieurs autres établissements de santé au Québec.

En 1918, les femmes obtiennent le droit de vote au fédéral, l'année suivante, la plupart des provinces accordent aux femmes le droit de voter et d'être

députées. Au Québec, les femmes n'ont toujours pas ce droit. Il leur faudra attendre encore... 22 ans. La faculté de médecine de l'université Mc Gill ouvre ses portes aux femmes. En 1920, on assiste à la création des *Gardes-malades* enregistrées de la province de Québec. Pour devenir membre, trois critères s'imposent : être une femme d'au moins 23 ans et être célibataires, jouir d'une bonne réputation et avoir réussi un cours de trois ans dans un hôpital d'au moins 50 lits.

En 1928, cinq femmes font appel au Conseil privé de Londres qui, après quatre jours de délibération, décide que l'appellation *personne* inclus également le sexe féminin. Il faudra attendre 1947 pour que le mot infirmière prenne un virage : on le définit comme toute personne de sexe féminin possédant les qualités requises et qui est autorisée à rendre selon rémunération des services touchant le soin des malades et à donner des soins visant à prévenir la maladie.

Les années 60 furent florissantes socialement, on assistera à l'arrivée de la pilule contraceptive, à l'assurance hospitalisation, au ministère de l'Éducation. Les écoles publiques intègrent les écoles d'infirmières dans leur réseau et l'âge requis pour y étudier est de 18 ans. Les hôpitaux peuvent pratiquer légalement un avortement lorsque la santé physique ou mentale de la femme est en danger (1969). Au Québec, seuls quelques hôpitaux anglophones se prévalent de la loi.

Les années 70 ne seront pas en reste, on voit les premiers CLSC faire leur arrivée et l'âge de la majorité passe de 21 ans à 18 ans (1974) . La profession de sage-femme est reconnue et la pilule contraceptive arrive au Canada. Ce n'est qu'en 1971 que les femmes obtiendront le droit d'occuper la fonction de juré.

Quant aux années 90, un nouveau rôle de **pratique infirmière avancée** fera son entrée en néonatalogie à l'hôpital de Montréal pour enfant au CHU de Sainte-Justine. La profession de sage-femme sera également reconnue en 1998. La pratique infirmière avancée continuera de croître au cours des années 2000 en cardiologie, néphrologie, soins aux adultes, santé mentale, soins pédiatriques.

Au cours des années 2000, on assistera à l'évolution du rôle des infirmières jusqu'à ce qu'elles obtiennent des nouveaux droits de pratique en janvier 2021 pour certaines d'entre elles. Nous parlons ici des *superinfirmières* (IPS)

Qu'est-ce qu'une IPS ?

C'est une infirmière praticienne spécialisée ayant complété une formation universitaire de 2e cycle lui conférant des connaissances et des habiletés de niveau avancé. L'IPS détient un certificat de spécialiste lui permettant d'exercer certaines activités professionnelles médicales auprès d'une clientèle particulière :

- IPS en néonatalogie (IPSNN)
- IPS en soins pédiatriques (IPSSP)
- IPS en soins aux adultes (IPSSA)
- IPS en santé mentale (IPSSM)
- IPS en soins de première ligne (IPSP)

Fonctions d'une IPS

- Diagnostiquer des maladies;
- Prescrire des examens diagnostiques;
- Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou présentant des risques de préjudice;
- Déterminer des traitements médicaux;
- Prescrire des médicaments et d'autres substances;
- Prescrire des traitements médicaux;
- Utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux, invasifs ou présentant des risques de préjudice;
- Effectuer le suivi des grossesses.

Vous comprendrez chers lecteurs que vous avez lu, ici, un **condensé** de l'évolution de notre société un rôle que plusieurs femmes civiles ou religieuses ont porté sur leurs épaules.

Rendons leur hommage en cette Journée internationale de la femme.

AVEZ-VOUS BONNE MÉMOIRE!

Cherchez la réponse dans vos souvenirs.

1. En 1911, la Faculté de droit de l'Université ??? s'ouvre aux femmes. La première diplômée, Annie Macdonald-Lagstaff, ne peut cependant pratiquer sa profession, le *Barreau* refusant les femmes jusqu'en... 1941, la *Chambre des notaires* jusqu'en ... 1956. De quelle université s'agit-il ?
 - a. Université McGill
 - b. Université de Montréal
 - c. Université du Québec à Montréal

2. Les femmes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales en 1918. L'année suivante, la plupart des provinces accordent aux femmes le droit de voter et d'être députées. Au Québec, les femmes n'ont toujours pas ce droit. Il leur faudra attendre encore... combien d'années ?
 - a. 3 ans
 - b. 11 ans
 - c. 22 ans

3. Quelle est la plus vieille station radio québécoise ?
 - a. CKVL
 - b. CKAC
 - c. Radio Canada

4. En quelle année, les tramways à Montréal ont-ils été abolis ?
 - a. 1959
 - b. 1963
 - c. 1970

Indice : une année plus tard, la pilule contraceptive est arrivée au Canada

5. Lesquels de ces événements sont arrivés en 1967?
 - a. 3 % des membres du Barreau du Québec sont des femmes
 - b. Le métro entre en vigueur
 - c. Exposition universelle se tient à Montréal.
 - d. Charles de Gaulle dit : *Vive le Québec libre*

Réponses : 1a ;2c ;3b ;4a ;5 tous les événements sont arrivés en 1970

Le Comité des usagers du CSSS de Laval

C'est qui? C'est quoi?

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est normalement constitué de 15 membres élus par les usagers du CSSS Laval. Ils se réunissent 9 fois/année. Un comité des officiers se réunit quant à lui 2 fois/mois.

Le CU CSSS Laval est actuellement formé des personnes suivantes :

M. Pierre Lynch	Président
M. Michel Roberge	Premier Vice-président
Mme. Lorraine Simard	Seconde Vice-présidente
M. Yves Debien	Secrétaire / trésorier
Mme. Diane Chevalier	Membre
M. Jacques Fournier	Membre
Mme. Marie-Carmelle St-Germain	Membre
Mme. Lucie Fortin	Membre
M. André Hamel	Membre
Mme. Ninon Joseph	Membre
M. Jocelyn Leclair	Membre
Mme. Francine Wodarka	Membre
Mme. Tassia Giannakis	Membre

Notre INFOLETTRE vous a plu?

Vous souhaitez continuer de recevoir notre INFOLETTRE?

L'Infolettre du CU CSSS de Laval vous apparaît utile?

Faites-la suivre à vos parents et amis qui pourront s'abonner.

C'est un service à leur rendre.

Aidez-nous à informer les usagers!

[Je consens à recevoir les communications courriel du Comité des usagers du CSSS de Laval](#)

Pour ce faire vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant :

nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre consentement à recevoir nos communications courriel sur les réseaux sociaux, Dans le but de respecter la nouvelle loi canadienne sur l'élimination des pourriels

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450-978-8609

Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800 boul. Chomedey, Tour A

Laval, (Québec), H7V 3Y4
